

*Questions orales***L'EMPLOI****ON CRITIQUE LE BUDGET**

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ce budget nous a prouvé l'insensibilité du parti conservateur à l'égard des vieux comme des jeunes. Non seulement le gouvernement a-t-il réduit de près de 30 millions de dollars le budget du programme d'aide à l'adaptation de la main-d'œuvre, mais il a refusé, en dépit des maintes exhortations venant de tous les côtés de la Chambre, de rétablir un semblant de justice dans le régime d'assurance-chômage.

Il a supprimé les emplois des vieux travailleurs. Il a supprimé les emplois des jeunes travailleurs. Un jeune sur six au Canada se retrouve aujourd'hui sans travail; pourtant, strictement rien n'a été prévu dans le budget pour cette génération perdue. On y a annoncé plutôt la réduction des crédits affectés aux programmes d'emploi destinés aux jeunes, 100 millions dans le dernier budget, et de 100 millions dans ce budget-ci. Les crédits affectés aux programmes destinés aux travailleurs plus âgés ont été réduits, par contre le gouvernement trouve suffisamment d'argent dans ses coffres pour accorder des dégrèvements fiscaux aux entreprises. Telle est la véritable nature du parti conservateur. Les vieux, les jeunes et la classe moyenne n'ont pas leur place dans la grosse machine conservatrice.

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET**LES AUGMENTATIONS DE TAXES—L'EXEMPTION DES GAINS EN CAPITAL**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, hier après-midi, à la Chambre, le ministre des Finances, sur ordre de Wall Street, a relevé l'indice de misère des simples Canadiens en leur imposant une deuxième augmentation massive des taxes en neuf mois. Pourquoi continue-t-il à agir de manière aussi injuste? Pourquoi, s'il devait imposer un tel fardeau à la famille canadienne moyenne, n'a-t-il pas révoqué l'exemption à vie de \$500,000 accordée à ceux qui sont assez riches pour réaliser des gains en capital?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député n'a peut-être pas remarqué que nous avons créé 580,000 emplois en 15 mois.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): L'un des objectifs de cette exemption pour gains en capital est d'inciter les petites entreprises et d'autres investisseurs à investir dans des compagnies canadiennes et à créer des emplois. Cela apparaît de façon manifeste dans le nombre de ventes de fonds communs de placement réalisées auprès de petits investisseurs qui veulent profiter de cette disposition, contribuer à créer des emplois et contribuer à la croissance de notre pays. C'est ce que me dit aussi le monde de la petite entreprise. C'est pour cela que nous n'avons rien changé à l'exemption de \$500,000.

[Français]

LA RÉPARTITION DU FARDEAU FISCAL

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre a réimposé hier un fardeau qui n'a pas été réparti équitablement partout dans la population canadienne. Pourquoi a-t-il insisté pour imposer un fardeau injuste sur la famille moyenne au Canada?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, disons les choses carrément. L'accroissement de notre dette nationale, qui augmente de 20 à 25 p. 100 par an depuis dix ans, nous pose un problème majeur. Nous avons estimé qu'il était important d'attaquer le problème de front et de faire participer tous les Canadiens à cette bataille—qui sera livrée à 70 p. 100 sous forme de diminution des dépenses et à 30 p. 100 sous forme de hausses fiscales. Ces rentrées se manifesteront en partie par la suppression de dépenses devenues superflues. Toutefois, pour les 30 p. 100 restants, c'est-à-dire une vaste augmentation des taxes, tous les Canadiens qui sont des contribuables devront assumer leur part de la lutte contre cet important problème.

L'AUGMENTATION DE LA TAXE DE VENTE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ce rapport 70-30 dont parle le ministre n'a rien à voir avec le budget d'hier. C'est l'inverse qui est vrai. L'effort de lutte contre le déficit se traduit principalement par une hausse fiscale. C'est la troisième augmentation successive de la taxe de vente depuis septembre 1984, à coups de un milliard à chaque fois. Pourquoi le ministre a-t-il choisi cette formule fiscale rétrograde pour essayer de surmonter son problème?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai deux choses à dire ici. La première augmentation de taxes de vente a été annoncée par le précédent ministre des Finances libéral qui n'a pas eu le courage de la mettre en application à temps. Il a fait traîner la décision quand il a pensé qu'il allait y avoir des élections.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Deuxièmement, les Canadiens à faible revenu vont pouvoir bénéficier d'un remboursement de la taxe de vente. C'est une innovation très progressive, une innovation que nous voulons développer à l'avenir. Il me semble que le chef de l'opposition devrait appuyer cette orientation.

* * *

LES FINANCES**LA CONTRE-VALEUR DU DOLLAR**

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, dans son exposé budgétaire, hier après-midi, le ministre des Finances a dit: «Il faut que cela cesse». Wall Street n'a manifestement pas entendu, puisque notre devise a encore baissé. Elle a perdu 1¼c. depuis hier. Le ministre des Finances pense-t-il que les Canadiens vont lui faire confiance alors même que ses amis ne croient pas dans son budget?